

1 Sur votre agenda

Manifestation cycliste pour la cyclabilité entre Prades-le-Lez, Montferrier, Clapiers, Montpellier Samedi 25 mai

Départ Rond-Point Sainte Julie (Montferrier) à 15h

à l'appel de Prades-Environnement et SOS-Lez-Environnement

Un cortège «montpelliérain» est proposé pour rejoindre le lieu de rendez-vous
Voir détails dans l'article ci-après.

Prochaines réunions du CA, ouvertes à tous

lundi 6 mai(*) et vendredi 7 juin () à 18h30**

(*) local de l'association de quartier des beaux arts, 12 esplanade de la musique, rez-de-chaussée à gauche

(**) Brasserie du Dôme

N'hésitez pas à venir !!!

Editorial

En ce pluvieux mois d'avril, l'actualité de Vélocité se fait aquatique et parcourt l'agglomération de Montpellier en remontant le Lez...

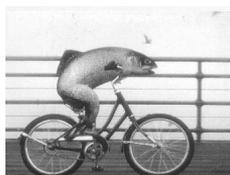
Point de départ : le sud de l'Agglo, entre Lattes et Montpellier, parcouru à vélo le 20 avril dernier dans le cadre de l'une des promenades urbaines du projet Montpellier 2040. Outre le fait de voir plus d'une centaine de personnes parcourir ces chemins à vélo, cette promenade nous a également donné l'occasion d'entendre l'adjoint au maire délégué à l'urbanisme ré-affirmer l'usage du vélo comme moyen de transport quotidien.

Le périple se poursuit non loin de la nouvelle Mairie, où le Lez abrite l'un des lieux emblématiques du vélo à Montpellier, côté loisirs cette fois : la voie verte qui longe les bords du Lez et permet d'accéder aux plages. Cette voie verte est actuellement en partie coupée en raison des travaux de construction d'un nouveau pont sur le Lez, et la déviation qui est mise en place n'est pas à la mesure de la forte fréquentation de ce parcours ! Différentes actions ont donc été menées (repérages, lettres, comptages) pour finir par la dépose symbolique de panneaux le long de la déviation, qui a remporté un certain écho médiatique (plusieurs articles et un passage sur France 3).

Et pour finir, retour à la source, dans le Nord de l'agglomération, avec la manifestation prévue le 25 mai entre Prades le Lez, Montferrier-sur-Lez et Clapiers. Alors que le Lez coule paisiblement d'une commune à l'autre, les cyclistes doivent eux faire face à d'importantes discontinuités entre les communes. Cette manifestation sera donc l'occasion de réclamer des aménagements pour améliorer les liaisons cyclistes et piétons dans cette zone et de manière plus générale entre Montpellier et les communes périphériques !

Du centre ville à la périphérie, du vélo-loisir au vélo-quotidien, beaucoup reste encore à faire pour le vélo à Montpellier ! Alors pour voir venir le jour où les cyclistes seront heureux comme des poissons dans l'eau dans les rues de l'agglomération montpelliéraine, poursuivons nos actions !

Soyons nombreux le samedi 25 mai à Prades !



Cathy Aberdam
Présidente de Vélocité Languedoc

2 Le nouveau site de l'association

Vous êtes certainement déjà au courant et l'avez déjà consulté : le nouveau site de l'association est en ligne.

www.velocite-montpellier.fr

«Attrayant, assez complet, utile» selon les mots de notre secrétaire : si vous ne l'avez déjà fait, précipitez-vous pour le consulter.

Vous y trouverez notamment toutes les actualités les plus récentes, des photos, des vidéos, des informations pratiques (cartes, vélocistes, astuces entre cyclistes, etc.).

Bravo à notre équipe «communication numérique» (Bertha Torres, Christophe Spühler, Michel Julier et Jean-Sébastien Fabien) qui a aussi mis en place une page facebook :

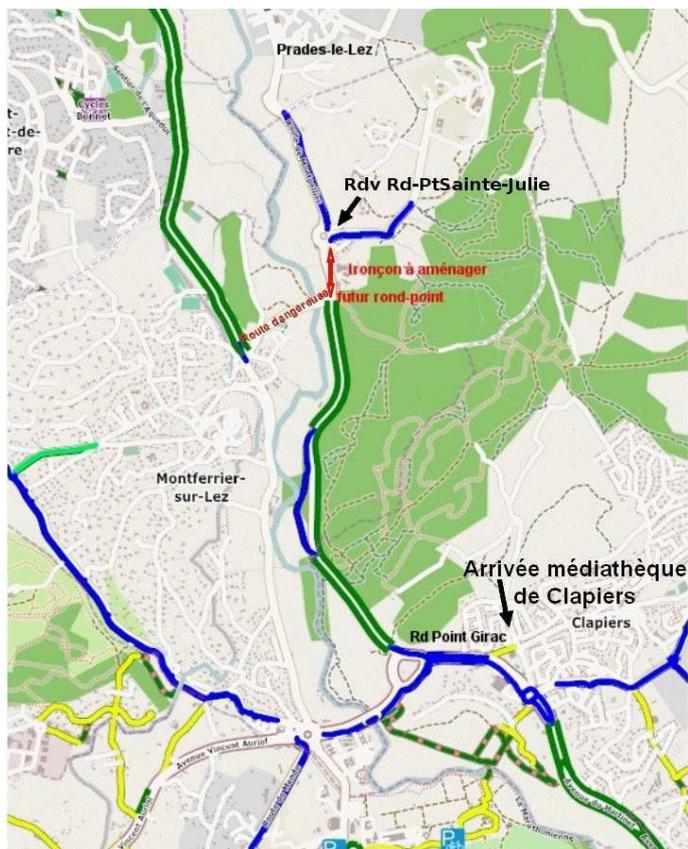
<http://www.facebook.com/VelociteMontpellier> (page)

<http://www.facebook.com/VelociteMtp> (utilisateur)

et une page twitter :

<https://twitter.com/VelociteMtp>

3 25 mai : Manifestation cycliste Prades-Montferrier-Clapiers



D'après www.velocite-montpellier/carte

Cette manifestation cycliste - appelons là «Vélorution» si l'on veut - se déroulera à l'initiative de nos amis pradois de l'association «Prades-le-Lez Environnement», avec le concours de «SOS-Lez Environnement».

Vélocité Montpellier appelle à participer à cette manifestation qui, une fois n'est pas coutume, se déroulera loin de l'écusson et même des limites communales de Montpellier (mais quand même sur le territoire de Montpellier Agglomération). Profitez de cette occasion, hors de la ville, pour joindre la revendication

à l'agréable, en venant vous aérer le long d'un parcours longeant la vallée du Lez en amont de Montpellier.

Le rendez-vous général est fixé à 15 heures, au rond-point Sainte-Julie (voir carte ci-dessous)

Vélocité-Montpellier se propose d'organiser un parcours groupé pour venir rejoindre le point de rassemblement depuis la place de la Comédie (14h), avec étapes à Albert 1er (14h15), Place de la Voie Domitienne (14h30) et Rond-Point d'Agropolis (14h45). Distances jusqu'à Sainte-Julie depuis Comédie : 9,5km ; Albert 1er : 8km ; Place de la Voie Domitienne : 6,4km ; Rond-Point d'Agropolis : 3,7km.

Pourquoi cette manifestation ?

L'association «Prades-le-Lez Environnement» essaye de faire avancer les choses sur les déplacements doux au sein de la commune et vers les communes environnantes. En particulier, la liaison Prades-Montpellier les préoccupe particulièrement d'une part parce qu'elle est actuellement peu sécurisée, d'autre part parce que les aménagements en cours dans la zone ne semblent pas particulièrement prendre en compte ces modes de déplacement.

Officiellement, il y a la perspective du tramway (au mieux 2017), mais il n'y a aucune garantie que ce tronçon se fera (procédure DUP reportée sur le tronçon en question), avec les conséquences qu'on peut imaginer sur la liaison cyclable Prades-Clapiers.

L'itinéraire le plus naturel pour relier Prades à Montpellier emprunte la RD17 jusqu'au rond-point de Girac à Clapiers, où il rejoint la RD65 puis le rond-point d'Agropolis à l'entrée de Montpellier. Le long de la RD17, une piste bi-directionnelle séparée de la route existe de la sortie sud de Prades jusqu'au rond-point Sainte-Julie (sur la commune de Montferrier, au niveau de Baillarguet). Elle s'arrête net sur ce rond-point dangereux, et plus rien, même pas une bande cyclable, sur 500m, jusqu'au carrefour avec la RD17E3 (dite Route de Mende) venant du centre de Montferrier (aucun espace pour les piétons non plus). Ce tronçon est très dangereux car il supporte un flux important : il longe la nouvelle déchetterie de Montferrier, le nouvel ensemble immobilier de Caudalie - qui débouche directement sur la route - et participe à la desserte de Baillarguet (site du CIRAD, cité scolaire de Pierre Rouge, maison de retraite de Baillarguet, Zone Artisanale de Sainte-Julie dont deux concessions automobiles ...) et du centre de Montferrier. Et ceci bien que ce tronçon ait été récemment réaménagé pour tenir compte de la déchetterie et des nouvelles résidences.

Au carrefour RD17/RD17E3 un nouveau rond-point va être construit, mais là aussi, il semble que rien ne soit prévu pour sécuriser la circulation des cyclistes et le passage des piétons.

Entre ce carrefour et le rond-point de Girac, sur 2km, la RD est bordée de bandes cyclables latérales, sans aucune séparation avec la route, qui est une route à 90km/h sur laquelle les motorisés ont tendance à rouler encore plus vite car elle se déroule en zone très dégagée (ni zone urbaine ni carrefours). Seule une petite portion en direction de Montpellier bénéficie, sur 500m environ, d'une piste séparée empruntant un délaissé de l'ancienne route.

L'arrivée au rond-point de Girac et la connection avec la nouvelle piste de la RD65 sont, elles aussi, dangereuses et mal conçues : venant de Prades, il faut traverser la RD17 sans aucune sécurisation (sortie de giratoire) pour rejoindre une piste qui contourne cet immense rond-point par l'est - c'est-à-dire en direction opposée de Montpellier ! - et franchit la RD65 en souterrain.

A Montferrier aussi

Ces problèmes de déplacements non motorisés concernent aussi les habitants de Montferrier, puisqu'il leur est pratiquement impossible de se rendre en sécurité d'un quartier à l'autre de Montferrier (centre du village - quartier Ste-Julie Baillarguet) autrement qu'en voiture (voire en bus, mais avec des fréquences de passage réhibitives). En effet, la RD17E3 est très étroite et franchit le Lez par un pont extrêmement resserré entre deux parapets, véritable piège pour les cyclistes et surtout les piétons (qui n'ont même pas la possibilité de marcher «au milieu» de la chaussée).

C'est pourquoi l'association SOS-Lez Environnement se joint à l'initiative de ses amis de Prades-le-lez Environnement pour appeler et participer à la manifestation du 25 mai.

Le parcours

Partant du giratoire de Sainte-Julie, le parcours empruntera la RD17 puis fera un aller-retour le long de la RD17E3 jusqu'à l'entrée du village de Montferrier (rond-point du Fescou). De retour sur la RD17, il prendra celle-ci jusqu'au rond-point de Girac, puis le long de la RD65 jusqu'à la médiathèque de Clapiers où un goûter convivial sera offert aux participants, vers 17h.

Ce parcours représente environ 4,5 km. Pour le retour à Montpellier depuis Clapiers, comptez 3,5km de moins qu'à l'aller.

4 Où en est le grand axe nord-sud du Verdanson à Figuerolles ?

Un des points noirs du réseau cyclable de Montpellier réside dans l'absence de liaison continue sécurisée nord-sud entre le quai du Verdanson (au niveau du stade Philippides) et la place du 8 mai 1945, via les Arceaux, le Plan Cabanne et la place Roger Salengro (Figuerolles). L'équipement de cet axe, plus connu sous le nom d'«axe Doria-Gerhardt-Saint-Louis-Pellicier-Renovier» constitue depuis longtemps une des revendications majeures de notre association et, plus généralement, de nombreux cyclistes montpelliérains. Sans compter le prolongement plus au sud que constituent le carrefour du 8 mai et l'avenue de Toulouse ...

Une partie est déjà aménagée : au nord, l'avenue Chancel jusqu'au Faubourg Saint-Jaumes (piste bi-directionnelle) ; au sud : la rue Guillaume Pellicier et le boulevard Renouvier (piste ou bande uni-directionnelle, non continue). Il reste donc à aménager les rues Gerhardt, Doria et Saint-Louis, et à améliorer la rue Pellicier et le boulevard Renouvier.

Avant la mise en place du PLD par la ville de Montpellier, en 2011, cet axe était en sens unique sud-nord sur les rues Doria, Gerhardt (tous les véhicules) et l'avenue Chancel (les motorisés), et nord-sud pour les rues Saint-Louis et Pellicier (pour tous les véhicules) et le boulevard Renouvier (pour les motorisés). Le schéma directeur cyclable prévoyait la possibilité pour les cyclistes de parcourir cet axe intégralement, dans les deux sens, ce qui impliquait la création de double-sens cyclables rues Doria, Gerhardt, Saint-Louis et Pellicier.

Lors de l'élaboration du PLD, le principe retenu par la ville – et réaffirmé depuis – était de maintenir un itinéraire direct double-sens en continu pour les cyclistes, sur cet axe. Au contraire, ce serait aux motorisés de subir un itinéraire moins direct du fait de l'inversion de certains sens uniques (la rue Pellicier et une partie du Boulevard Renouvier). De fait, les motorisés descendant du nord au sud depuis les Arceaux vers le boulevard Renouvier ne peuvent plus emprunter la rue Pellicier, mais doivent se détourner par le cours Gambetta et la rue Adam de Craponne.

Mais qu'en est-il pour les cyclistes ?

Au cours de l'année 2012, nos discussions avec Madame Blanpied (élue déléguée aux pistes cyclables) dans le cadre des ateliers mobilités, avait permis d'obtenir la programmation de cet aménagement sur l'exercice 2013. Or, nous avons appris fin 2012 que l'accord était remis en cause. La raison invoquée par la mairie étant des difficultés avec l'agglomération, qui souhaitait étudier la réalisation d'un couloir bus en contre-sens nord-sud dans la rue Gerhardt – ce qui ne laissait plus de place pour réaliser un aménagement cyclable dans le même sens. Des aménagements de remplacement, dans d'autres quartiers, ont été décidés pour 2013 et 2014, sans concertation avec notre association (voir plus loin). Il semblerait donc qu'il faille attendre au moins 2015 pour voir enfin réalisé un aménagement cohérent le long de cet axe «stratégique» ! En attendant, les cyclistes ne peuvent toujours pas descendre du nord au sud, à cause des rues Gerhardt et Doria (sauf à rouler en infraction à contre-sens ou sur les trottoirs) et il n'y a pas d'alternative parallèle.

Et la rue Guillaume Pellicier ?

Une piste cyclable a été aménagée à l'automne dernier, à notre grande surprise (voir ci-dessus la remise en cause de l'aménagement promis). Mais les services n'ont visiblement rien compris puisque cette piste, uni-directionnelle, a été implantée dans le même sens que la circulation automobile, c'est-à-dire dans le sens sud-nord (place Salengro vers avenue de Lodève), et du côté gauche de la circulation. Les panneaux d'entrée sont place Salengro, les pochoirs indiquent clairement ce sens, et l'extrémité côté avenue de Lodève est conçue comme une sortie de piste mais pas comme une entrée : les cyclistes qui voudraient emprunter la piste à contre-sens devraient, pour y entrer, emprunter quelques mètres de la rue Pellicier sur la chaussée à contre-sens des motorisés.

Cet «aménagement» est donc en totale incohérence, d'une part avec la rue Saint-Louis au nord (circulation générale dans le sens nord-sud) et la piste déjà existante le long du marché Salengro au sud (qui va elle aussi dans le sens nord-sud) et d'autre part avec la globalité du projet qui doit assurer aux cyclistes une continuité nord-sud directe (voir plus haut). Force est de constater l'inutilité de cette piste dans son aménagement actuel, puisqu'elle ne permet pas aux cyclistes descendant vers la place Salengro et le boulevard Renouvier d'éviter le même détour que celui imposé aux motorisés.

Nous avons plusieurs fois signalé cette aberration aux services techniques, notamment à l'occasion des ateliers mobilité auxquels leurs représentants participent souvent. Ils sembleraient qu'ils aient compris l'erreur ... De là à ce qu'ils la réparent ! Attendons attendons.

5 Mairie : la programmation 2013-2014 des aménagements cyclables

Lors du dernier atelier mobilité organisé par Madame Blanpied, deux techniciens de la DGU (Direction du Génie Urbain) ont présenté la programmation des nouveaux aménagements cyclables pour 2013-2014-2015. Ces aménagements concernent le secteur Avenue de Lodève - Celleneuve.

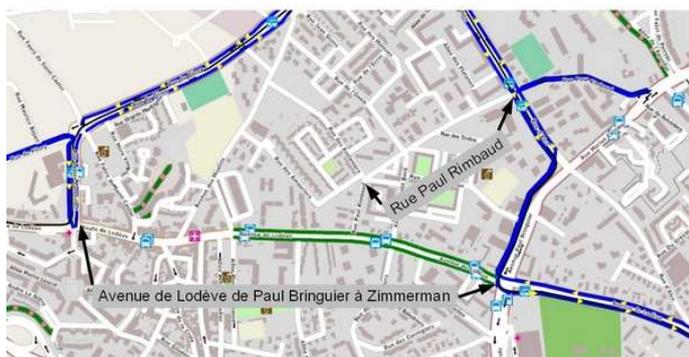
Une fois de plus, Vélocité dénonce le fait que cette programmation a été décidée sans concertation, et sans tenir compte du travail que nous avons mené, avec d'autres, au sein de ces ateliers mobilité depuis que l'élue déléguée aux aménagements cyclables en a eu l'initiative en décembre 2011.

Les aménagements programmés portent sur l'avenue de Lodève, la rue Forge, la rue de la Taillade et la rue Paul Rimbaud. Plus généralement, un large périmètre du secteur Celleneuve sera mis en zone 30.

Avenue de Lodève Programmation 2013-2014, sur budget spécifique pistes cyclables.

L'aménagement porte sur la section comprise entre la rue Paul Bringuier et la rue Zimmerman, c'est-à-dire sur le tronçon de l'avenue non parcourue par la ligne 3 du tram. Le nombre de voies de circulation passera de quatre à deux. Il y aura création de bandes cyclables larges, de chaque côté de l'avenue, entre les voies de circulation et le stationnement.

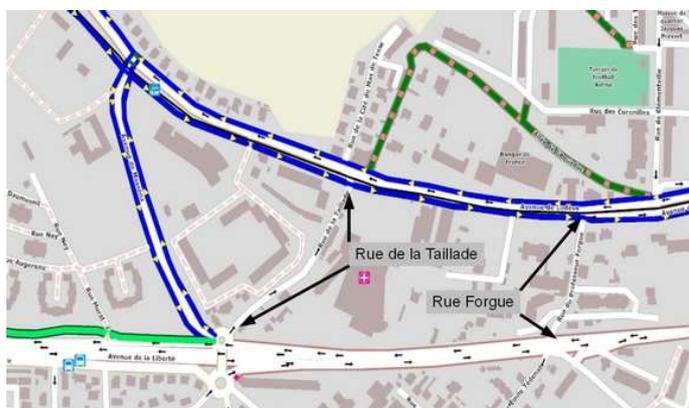
Étant donnée la présence de commerces de proximité le long de l'avenue, il est fait remarquer que ce type d'aménagement favorise – et même encourage ! – le stationnement des voitures en double file sur les bandes cyclables. Quelles mesures vont être prises pour éviter ces inconvénients générateurs de danger pour les cyclistes ?



Rue Paul Rimbaud Programmation 2014, sur financement des opérations de réhabilitation Cévennes-Petit Bard.

L'aménagement porte sur la section comprise entre la rue d'Alco (prolongeant l'aménagement existant) et la rue de l'Oasis. Il y aura une piste bi-directionnelle sur trottoir. Cette opération s'effectue parallèlement avec le réaménagement des rues à l'intérieur du Petit Bard, par la SEM.

Rues Forge et de la Taillade



Programmation 2014 pour la rue du Professeur Forge, 2015 pour la rue de la Taillade. Financement par le programme d'accessibilité pour ces deux opérations.

La rue Forge sera mise en sens unique pour les motorisés, de l'avenue de la Liberté vers l'avenue de Lodève. Ceci permettra de créer une piste cyclable uni-directionnelle dans le sens opposé à la circulation motorisée, et un trottoir de chaque côté de la rue.

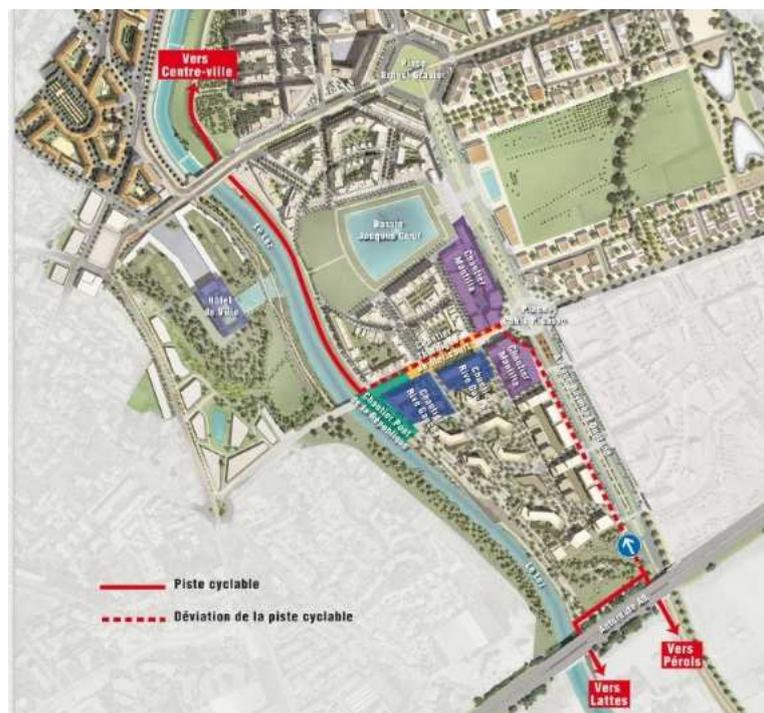
Pour la rue de la Taillade, il faut attendre la fin de la restructuration du parking de la clinique Beausoleil (sur l'avenue de Lodève), parking qui sera ouvert à tous les usagers. Il y aura création d'une piste cyclable bi-directionnelle sur trottoir (côté est, en bordure de la clinique). A l'extrémité de la rue côté avenue de la Liberté, la voie se rétrécit et seule la piste cyclable est maintenue : les piétons devront traverser pour passer sur le trottoir de l'autre côté de la rue. Croit-on vraiment que les piétons vont traverser ? Il y a fort à parier qu'ils marcheront sur la piste cyclable – on les comprend ! – ce qui risque à nouveau de créer des « conflits » d'usage (va-t-on recréer la situation que l'on observe rue du Docteur Pezet, près des facs ?).

6 Actualité : la piste du Lez déviée pour 18 mois

Depuis le lundi 8 avril dernier, la construction d'un nouvel ouvrage d'art sur le Lez, le pont de la République, a entraîné la fermeture de la voie verte Montpellier-Palavas, entre la rue Théroigne de Méricourt et le passage sous l'autoroute A9. La SERM – responsable de ce chantier – a mis en place une déviation par l'avenue Théroigne de Méricourt et l'avenue Raymond Dugrand (ex avenue de la Mer).

Dès le mois de février, notre présidente avait adressé une lettre à la mairie de Montpellier demandant que la déviation à mettre en place soit la plus courte et la plus sécurisée possible, notamment parce que la piste cyclable prévue avenue Raymond Dugrand le long du tramway était absente ou impraticable en raison des nombreux travaux dans cette zone. Mais, dès le 3 avril, nous avons été informés – notamment par le magasin « Vélostation » situé le long de la voie verte – que la déviation passerait bien par l'avenue Raymond Dugrand. Notre présidente a donc renvoyé un courrier à la mairie et un communiqué de presse dénonçant à nouveau le danger de passer par cette avenue.

Le 8 avril, la déviation prévue a été mise en place. Passant par l'avenue Dugrand, avec cependant une « piste » très précaire, séparée des voitures mais pleine de graviers. Et surtout avec de nombreux obstacles et très mal signalisée.



Le dimanche 14 avril, à l'heure du retour des plages, quelques adhérents de Vélocité ont effectué un comptage du nombre de cyclistes : 350 par heure. Un nouveau communiqué de presse a été envoyé (voir encadré).

COMMUNIQUE DE PRESSE

**VOIE VERTE LE LONG DU LEZ :
CES TRAVAUX QUI METTENT EN DANGER LES CYCLISTES**

Samedi prochain, la promenade urbaine dans le cadre du projet Montpellier 2040 se fera à vélo. Mais faudra-t-il attendre 2040 pour que les cyclistes soient pris en compte à Montpellier?

Qui ne connaît pas la **piste cyclable** qui, à partir du quartier Port Marianne, longe les bords du Lez et permet aux Montpelliérains de rejoindre la plage à vélo ? Cette piste, récemment ré-aménagée, est très empruntée, tant par les cyclistes du quotidien que par les étudiants, familles, touristes et autres promeneurs qui profitent des beaux jours pour rejoindre agréablement le littoral. Outre les vélos, les joggeurs, rollers ou parents avec poussette circulent en nombre le long des bords du Lez. Or les travaux de construction du Pont de la République ont entraîné la coupure partielle de cette piste cyclable.

Si nous ne contestons pas la légitimité de ces travaux, nous revendiquons par contre qu'un itinéraire de contournement sécurisé soit proposé aux nombreux usagers qui empruntent cette piste, et c'est dans ce sens que nous avons adressé un courrier aux services concernés dès le mois de février.

Nous avons réalisé un relevé sur le terrain ce dimanche 14 avril, à l'heure où un flux continu de cyclistes et promeneurs revient des plages par cet itinéraire (plus d'un cycliste toutes les 10 secondes, soit plus de 350 cyclistes par heure!). Nous sommes donc en mesure d'affirmer que si la déviation mise en place depuis lundi 8 avril a le mérite d'exister, elle est loin de répondre aux critères de sécurité à attendre sur un axe aussi fréquenté que celui-ci !

> PLUSIEURS PASSAGES BEAUCOUP TROP ÉTROITS ET DONC DANGEREUX (photo n°1)
> STATIONNEMENT AUTOMOBILE SAUVAGE SUR LA PISTE (photo n°2)
> NON PRISE EN COMPTE DE TOUS LES USAGERS (cyclistes, piétons, rollers,...) (photo n°3)
> PRIORITÉ DES CAMIONS DE CHANTIER SUR LES VÉLOS (photo n°4)
> DÉFAUT DE SIGNALISATION (photos n° 5 et 6)
> MANQUE D'ENTRETIEN (photo n°7)

[Ces difficultés s'ajoutent aux problèmes chroniques rencontrés sur la suite de l'avenue de la Mer entre Montpellier et Lattes : verre sur la piste sans aucun nettoyage en un an, fin brutale de la piste car la piste cyclable prévue le long de la ligne 3 n'a jamais été construite.]

Afin de faire évoluer la situation, nous invitons tous les élus et les usagers de cette voie verte à participer à l'action à visée informative et revendicative que nous organisons ce dimanche 21 avril, rendez vous 16h devant le magasin Vélostation (situé au début de cette piste cyclable).

**NOUS DEMANDONS LA MISE EN PLACE RAPIDE D'AMÉNAGEMENTS RÉELLEMENT SÉCURISÉS :
N'ATTENDONS PAS UN ÉVÈNEMENT TRAGIQUE POUR SE SOUCIER DE LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES !**

Montpellier, le 14 avril 2013
Vélocité Languedoc montpellier@fubicy.org 06 76 40 11 43



Passages trop étroits



Stationnement sur la piste.



Priorité aux camions !



Mauvaise signalisation ?

Le samedi 20 avril, la balade urbaine à vélo de Montpellier 2040 nous a donné l'occasion de discuter avec les élus participant à cette balade (voir article suivant).

Le dimanche 21 avril, nouvelle action : il s'est agi de poser des panneaux sur la déviation, toujours à l'heure des retours des plages :



Cette action a eu un certain retentissement médiatique : reportage FR3 au 19-20 le soir même, articles dans l'Hérault du Jour du lundi 22, Direct Plus du vendredi 26. Le reportage de FR3 est visible sur la chaîne You Tube de Vélocité Montpellier (il suffit d'aller sur le site YouTube et de taper Velocite Montpellier dans la barre de recherche).

7 Montpellier 2040 : la balade urbaine en vélo du 20 avril

Sur le site internet de la ville de Montpellier on peut lire ceci : «L'élaboration du projet Montpellier 2040 est une démarche de prospective et d'anticipation. Son objectif : dessiner une vision de la ville pour les prochaines décennies.» Notre association n'a pas pour habitude (ni pour vocation !) de relayer les opérations de concertation de la ville, souvent réduites à une simple information sur des sujets déjà décidés. Mais en ce qui concerne «Montpellier 2040», chacun de celles et ceux qui ont pu suivre les différents ateliers ont pu constater que, cette fois-ci, la démarche était très différente. L'aspect le plus original de l'approche suivie par l'équipe d'urbanistes Secchi-Vigano a sans doute été les cinq «balades urbaines», effectuées à pied et, pour la cinquième, à vélo. Ces balades ont fait éclater les cadres habituels des réunions «de concertation» en salle, sur les plans temporel (trois heures de balade permettant de nombreux échanges) et spatial, et la vision de la ville développée par les urbanistes recoupe en de nombreux points nos préoccupations, non seulement en tant que pratiquants assidus du vélo, mais plus globalement comme citoyens.

La dernière de ces balades urbaines s'est effectuée à vélo. Le fait que plusieurs membres de notre association aient eu l'occasion de discuter avec l'équipe d'urbanistes au cours des quatre ateliers précédents y est certainement pour quelque chose ! L'équipe nous a d'ailleurs sollicité pour établir l'itinéraire de cette balade. Bien que conçu pour amener les participants sur les différents lieux souhaités par les urbanistes, et même si ce n'était pas le but recherché, le trajet leur a fait prendre conscience des difficultés rencontrées par les cyclistes dans leur pratique quotidienne. Notre présence active (encadrement du «peloton») nous a permis de mieux nous faire connaître des participants. Et, cerise sur le gâteau, le fait de pédaler aux côtés de l'adjoint à l'urbanisme et de l'adjoint au quartier Port Marianne nous a permis d'obtenir des avancées significatives sur la déviation de la piste du Lez et, plus globalement, de renforcer la cause des cyclistes quotidiens auprès des élus.

La page des adhérents

Une information permanente

Le site internet

<http://www.velocite-montpellier.fr>

Entièrement rénové en mars 2013, vous y trouverez de nombreuses rubriques : vie associative – notamment les anciens numéros du bulletin, les actualités et l'agenda, des informations pratiques (cartes, astuces entre cyclistes, acheter et entretenir son vélo, se garer, etc.).

Les réseaux sociaux Facebook, Twitter

Vélocité Montpellier est sur Facebook :

<https://www.facebook.com/VelociteMontpellier>

et aussi sur Twitter : @VelociteMtp

Inscriptions possibles à partir du site web.

Les listes de courrier électronique

La lettre d'information «Vélocité infos» vous permet de rester informé de l'actualité du vélo à Montpellier et des activités du CA. Les adhérents y sont automatiquement inscrits. Seuls les membres du bureau peuvent y poster des messages.

La liste de discussion «Vélocité» permet de communiquer entre adhérents par mail. La procédure d'inscription est souple (nombreuses options, par exemple annuler la réception des mails émis, tout en conservant la possibilité de consulter et d'émettre).

Procédures d'inscription/désinscription décrite sur le site, onglets «L'association/Contact».

La carte interactive

Cette carte, conçue et gérée par notre association, montre les équipements cyclables de l'agglomération de Montpellier : les voies dédiées ou conseillées, les chemins piétons accessibles, les voies interdites aux cyclistes. Et une sélection d'itinéraires Montpellier Centre - communes limitrophes, la localisation des magasins de vélos avec infobulle, les points de difficulté temporaire (chantiers, etc.).

Basée sur la base de données géographique libre OSM, elle est mise à jour et enrichie en permanence grâce aux contributions volontaires des internautes. Les mises à jour sont hebdomadaires.

La FUB

Ne manquez pas de consulter le site de la FUB : <http://www.fubicy.org/>. La FUB édite aussi une revue : Vélocité, la revue du cycliste urbain. Tarifs et abonnement : voir site www.fubicy.org/spip.php?rubrique27

L'AF3V

Toutes les informations à jour sur le réseau des Véloroutes et Voies Vertes, sur le site www.af3v.org

Appel aux cotisations

Chers adhérents,

Pour être ou rester membre de l'association il faut avoir réglé sa cotisation chaque année. Cette modique cotisation est utilisée en frais de timbres, de reproductions (bulletin, lettres, affiches), en cotisation à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), en achats de petit matériel.

Les tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration à : normal (8 €), étudiant ou chômeur (5 €), couples (mariés ou non) (12 €), soutien (16 € voire plus).

La date de règlement de votre dernière cotisation figure sur l'étiquette d'expédition. Si l'échéance est dépassée, veuillez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de VéloCité Languedoc, 17 Boulevard Sarrail, 34000 Montpellier .

Participez à la vie de l'association

Le bulletin

Ce bulletin vous est ouvert et vos contributions sont souhaitées. Envoyez les de préférence par courrier électronique à l'adresse : montpellier@fubicy.org

Réunions du CA

Vous avez des propositions ? Des idées ? Envie de donner un coup de main ponctuel ? Rencontrer les membres du CA et d'autres adhérents, dans une ambiance conviviale ? Participez aux réunions du CA, ouvertes à tous. Elles ont lieu au local de l'association des Beaux-Arts, 12 esplanade de la Musique, Montpellier (rez de chaussée, à gauche en entrant dans l'immeuble), en général un vendredi par mois à 18h30. Voir les dates sur le site.

Vente et réparation de vélos à Montpellier

Nom	Adresse	Remise
Bernabeu Cycles	29, rue du Fg Figue-rolles, Montpellier 04 67 92 71 75 www.velo-oxygen.fr	pas de remise
Cycles Armand Basirico	13 Boulevard Pasteur 34000 Montpellier 04 67 72 12 27	pas de remise
Cycles SH (tatuage bicycode)	Avenue de Boirargues, Montpellier 09 83 21 76 21 www.shcycles.fr	7% sur magasin
La Manufacture de Vélo	14 rue du Four des Flammes, Montpllier 06 24 69 54 50 www.lamanufacturedevelo.com	
M'Vélo Réparation et maintenance sur place chez le particulier	06 01 11 18 17 www.mvelo.fr	
On Avance	7 bis quai des Tanneurs, Montpellier 04 67 10 07 77 www.cyclable.com/	7% sur accessoires.
Perez	85 av Palavas Montpel-lier 04 67 65 06 23	Prêt de vélo gratuit
Solo cycles (VAE, tatuage Bicycode)	4, rue Fournarié, Montpel-lier 04 34 22 87 13 www.solocycles.fr/	Prêt de VAE
Uni Re-cycle	7, rue Raoux, Montpel-lier 04 67 84 85 94 www.uni-re-cycle.com/	5% sur vélos, 10% sur pièces (sauf remorques)
Vélo Station	290, av Théroigne de Méricourt, Montpel-lier 04 67 82 88 31 www.velostation.com/-Montpellier-	7% sur magasin, 10% étudiants

L'association qui vous aide à réparer un vélo :

VieuxBiclou 5 rue de la Poésie, Montpellier
www.vieuxbiclou.org/

Localisation sur la carte interactive ainsi que sur le site (onglet "Pratique" sous-onglet "Magasins de vélos à Montpellier").